

## CGPC La crise valorise le rôle du vrai CGP

**P**rofitons de la crise ! Les incertitudes actuelles nationales et internationales, d'ordres politique, économique, financier, ajoutées aux bouleversements des structures familiales et aux aléas de la vie professionnelle, donnent tout son sens à la mise en avant du – vrai – Conseil Patrimonial.

**Nous l'avons déjà dit ici : conseil patrimonial n'est pas gestion de fortune.** Les anglo-saxons, comme nos voisins européens allemands, autrichiens, néerlandais, suisses, espagnols, italiens, mais aussi nos confrères d'Asie et d'Amérique du Sud parlent eux de « planification financière ». C'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui !

Tout un chacun, soucieux de son avenir et de la protection des siens doit, pour bâtir des solutions complexes, complètes et durables, être suivi par de vrais professionnels, capables de prendre en charge le prévisible et l'imprévisible qui jalonnent nos existences.

CGPC est une réponse de qualité aux attentes de l'épargnant : réussite à un examen recouvrant l'ensemble des domaines patrimoniaux, rigoureuse obligation de formation continue, adhésion à un Code de déontologie, application d'une méthode stricte de Conseil Patrimonial global – affiliation au réseau international FPSB (Financial Planning Standards Board) et Certification ISO 22222 pour ses adhérents.

Le rapport du Député Louis Giscard d'Estaing souligne la nécessité d'apporter de telles garanties au consommateur.

**C'est pourquoi il est maintenant temps pour la profession des CGP de s'unir autour de ces garanties et quelle que soit la structure d'exercice du Conseil Patrimonial :** salariés de banques ou de compagnies d'assurances, CGP libéraux, membres de professions ordinales exerçant à titre accessoire. La transversalité du Conseil patrimonial est une réalité indéniable, tout comme sa nécessaire inter-professionnalité.

Aux yeux du consommateur épargnant, le Conseil Patrimonial doit enfin recouvrir une notion précise, réelle et visible, dont les prérequis empêcheront les amateurs de venir « braconner » sur des terrains laissés en jachère par les professionnels.

**La période actuelle est une opportunité que doit saisir la profession des CGP** pour démontrer une unité professionnelle tangible, afin d'apporter au consommateur la sécurisation qu'il réclame, à juste titre. ●



**Hervé de la Tour d'Artaise**  
Président CGPC